

Échos du conseil

SÉANCE DU 26 SEPTEMBRE 2016

Centre local de développement

On autorise la trésorière à reclasser au surplus accumulé non affecté de la Ville les soldes grevés d'origine interne en provenance du CLD, à l'exception de celui relatif au fonds de promotion résidentielle.

Acceptation finale de travaux

On procède à l'acceptation finale des travaux de mise en place d'infrastructures municipales, rue Arthur-Sicard, secteur du Domaine-Vert Nord.

Centre culturel, secteur de Saint-Benoît

Le Conseil détermine, en matière de services professionnels d'architecture et d'ingénierie, un système de pondération et d'évaluation des offres à venir pour le projet de conception-construction du centre culturel dans secteur de Saint-Benoît.

Nettoyage et inspection télévisés

On accorde au plus bas soumissionnaire conforme, soit AGI Environnement, la soumission relative au nettoyage et à l'inspection télévisés des conduites d'égout de la Ville dans le cadre du plan d'intervention, pour un prix global approximatif de 199 850,75 \$, incluant les taxes et les frais incidents.

Ancien garage municipal

La Ville vend le terrain occupé par l'ancien garage municipal, secteur de Saint-Janvier, pour un montant de 1 500 000 \$, plus taxes applicables, au Groupe Équipe Leduc, en vue de la construction d'une résidence pour personnes âgées, de 55 ans et plus, de 130 logements, réalisée en deux phases.

Limite de vitesse

On adopte le règlement 2137 qui modifie le règlement 717 concernant la sécurité routière afin de réduire à 30 km/h la limite de vitesse sur une partie de la montée Héroux, secteur de Saint-Antoine.

Poste de surfaceuse à glace

On nomme M. Jean-Marie Minville, au poste d'opérateur de surfaceuse à glace – préposé journalier – chauffeur aux parcs et terrains de jeux, au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire de la Ville.

N/Réf. : G3 217